

Fronton, le 15 janvier 2004

Lettre ouverte

M. Gilles DE ROBIEN
Ministre de l'Équipement, des Transports,
du Logement, du Tourisme et de la Mer
246, boulevard Saint-Germain
75700 Paris

Objet : projet de nouvelle plate-forme aéroportuaire dans la région Toulousaine.

Monsieur le Ministre,

En janvier 2003, le préfet de région Midi-Pyrénées a porté à la connaissance du public les études réalisées dans le cadre du contrat de plan Etat Région relatives à la réalisation d'une nouvelle plate-forme aéroportuaire régionale. L'Etat en était le maître d'ouvrage, le pilotage étant assurée par la DRE de Midi-Pyrénées.

Il est devenu aujourd'hui incontestable que l'ensemble du dossier présente des carences coupables, mises en évidence à la fois par les analyses critiques des experts du mouvement citoyen ("contribution citoyenne" que nous vous avons adressée en novembre dernier), et par le travail de la mission d'expertise réalisée pour le Conseil Général de la Haute-Garonne et cofinancée par les Conseils Généraux du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

Ces analyses font ressortir le manque de professionnalisme de certains de ces travaux. Aussi, tout porte à croire que la maîtrise d'ouvrage a été défailante sur bien des aspects, alors qu'un tel dossier aurait nécessité la plus grande rigueur.

En tant qu'élus et citoyens, soucieux de l'utilisation rationnelle des fonds publics, nous nous devons de dénoncer les insuffisances de ces études émanant du contrat de plan qui ont coûté 762 000 €. On aurait été en droit d'attendre le même souci de la part de la DRE Midi-Pyrénées, avec un suivi techniquement et financièrement pointilleux.

Depuis, en décembre 2003, le Préfet de Région de Midi-Pyrénées a rendu publique la synthèse des réactions élaborée par la DRE. Nous ne pouvons que constater que, loin de reconnaître ses erreurs, la DRE fait preuve d'une mauvaise foi évidente, ignorant contre toute attente les critiques majeures pour ne retenir que les aspects les plus anodins et les moins gênants pour son action passée.

Les annexes jointes illustrent parfaitement ce fait. Nous pouvons, entre autres, mentionner que sont délibérément passées sous silence :

- La pétition de plus de trente cinq mille signatures remise en main propre au préfet Fournier le 15 mai 2003 par l'ACNAT, et ce alors que la DRE mentionne avec complaisance des pétitions de 40 signatures.
- Les critiques qui affectent l'essence même des études du contrat de plan, telles qu'elles apparaissent dans la contribution citoyenne susmentionnée, confirmées depuis par l'expertise mandatée par le Conseil Général de la Haute-Garonne, et qui avaient été communiquées à la DRE bien avant juin.

Ceci est d'autant plus troublant que la DRE fondait son retard dans le travail de synthèse sur le fait que *"des contributions très complètes ont été reçues postérieurement au 15 mai qui nous demandent de compléter l'analyse que nous réalisons en vue de la rédaction du rapport de synthèse."*

Il est dès lors patent que manquent l'objectivité et l'impartialité que l'on attend d'un service de l'Etat.

.../...

A notre sens, le parti pris et la légèreté dont a fait preuve la DRE Midi-Pyrénées la discrédite durablement sur ce dossier, alors que le problème abordé nécessitait transparence et consensus, comme l'a fort justement affirmé Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Transports et à la Mer.

C'est donc très naturellement, Monsieur le Ministre, que nous portons ces griefs à votre connaissance. Nous osons espérer que, en tant que Ministre de tutelle, vous les prendrez en compte.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération très respectueuse.

Myriam VALTON
Présidente du Collectif ACNAT
59 associations
18 000 adhérents

Pierre DUFRESNE
Président du Collectif C-Pannet
102 communes
150 000 habitants



13ter rue de la ville
82600 Verdun sur Garonne

botkoval@free.fr
www.nonalaeroport.org



Mairie de Paulhac
31380 Paulhac

pdufresne@c-pannet.org
www.c-pannet.org